

Objet : Diffusion des expositions et matériel du Parc naturel régional des Baronnies provençales

La Présidente expose :

- Vu la convention de mise à disposition d'écopacks signée entre le Parc et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur auprès des porteurs de projets sur le territoire du Parc
- Vu la délibération n° 2013-03-06 du Bureau Syndical visant à mieux faire connaître le pastoralisme des Baronnies provençales
- Vu la délibération n° 49-2010 du Bureau Syndical visant à la conception et à la réalisation de l'exposition itinérante « Portrait de Parc »
- Vu la délibération n° 41-2010 du Comité Syndical visant à la diffusion de l'exposition « Vautours en Baronnies »

Le Parc dispose à ce jour :

- **de l'exposition « Vautours en Baronnies »**

Fin 2008, une journée d'information sur les Vautours avait été organisée, en partenariat avec l'association Vautours en Baronnies, sur les communes de St-May et Rémuzat. Cette journée avait été agrémentée d'une exposition photographique de Thierry VEZON, photographe animalier professionnel, co-auteur du livre « Vautours en Baronnies ». Considérant la fragilité de cette exposition photographique, tout en estimant que cette dernière devait être diffusée le plus largement possible à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire, les tirages photographiques ont été reproduits sur des supports de communication adaptés.

- **de l'exposition « Portraits de Parc »**

Exposition itinérante de 20 planches environ, présentant les photographies de Pauline DANIEL. Cette exposition itinérante a été notamment utilisée comme support à la démarche d'information sur le projet de Parc et l'avant-projet de Charte, auprès des collectivités et des habitants des Baronnies provençales.

- **du matériel technique**

- Stand du Parc

Ensemble de matériel pour la tenue d'un stand institutionnel : tente, comptoirs, présentoirs, table basse, chaises.

- Écopack

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est engagée à accompagner les organisateurs de manifestations vers des pratiques éco-responsables, afin de limiter les impacts sur l'environnement générés par ces rassemblements de personnes (notamment les déplacements ou encore les déchets produits). Dans ce cadre, le Parc apporte un soutien organisationnel sous la forme d'un pack éco-manifestation (mis à disposition par la Région) qui contient du matériel technique, des outils pédagogiques et des outils de sensibilisation : poubelles de tri double-flux, conteneurs à verre, sceaux à bio-déchet, oriflamme covoiturage et personnes à mobilité réduite, bâches de sensibilisation, kakémono explicatif et fiches techniques.

En outre, d'autres expositions sont en cours de réalisation. Ces éléments ont vocation à être prêtés aux porteurs de projets sur l'ensemble du territoire du Parc. Ils participent à la renommée et à l'appropriation de « l'outil Parc » auprès des habitants et professionnels du territoire. Il convient donc de définir les modalités de prêt de ces expositions et de ce matériel.

La Présidente propose :

- la mise à disposition à titre gratuit de ces expositions et éléments de communication, sous réserve que l'esprit de la manifestation soit en accord avec les orientations de la Charte du Parc naturel régional des Baronnies provençales.
- que chaque exposition et matériel fasse l'objet d'une convention de prêt spécifique rédigée par les chargés de mission du Parc à l'origine du projet.
- que les réservations, le calendrier et les conventions de prêt soient gérés par le secrétariat du Parc
- que les emprunteurs viennent retirer et rapporter en personne le matériel emprunté
- qu'un état des lieux de sortie et de rentrée soit systématiquement effectué afin de pallier à toute dégradation

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ